



16 300 EUROS PAR FRANCO-COMTOIS POUR CONSOMMER ET ÉPARGNER EN 2003

En 2003, le revenu disponible brut perçu par les Francs-Comtois est de 18,5 milliards d'euros, soit 16 300 euros par habitant. La Franche-Comté se place ainsi au 9^e rang des régions de province alors qu'elle pointait au 19^e rang en 1992. Le revenu disponible brut des Francs-Comtois est marqué par une contribution plus forte des salaires et par un apport plus faible des excédents bruts d'exploitation des indépendants qu'en moyenne en province. Si, en moyenne, les Francs-Comtois paient moins d'impôts que leurs homologues de province, ils perçoivent aussi moins de prestations sociales.

En 2003, le revenu disponible brut (RDB) perçu par les Francs-Comtois atteint le montant de 18,5 milliards d'euros et pèse 1,8% du RDB métropolitain. Ces résultats sont un peu supérieurs à celui du Produit Intérieur Brut (PIB) de la ré-

gion (1,6%) au sein de la Métropole. Il n'existe cependant pas de corrélation systématique entre le RDB et le PIB régional, d'une part en raison des processus de redistribu-

tion entrant en jeu dans le calcul du RDB et, d'autre part, parce que celui-ci est calculé au lieu de résidence des ménages, tandis que le PIB régional est évalué au lieu de travail des person-

nes. Ainsi, les Francs-Comtois travaillant dans les régions limitrophes où le PIB par emploi est plus élevé qu'en Franche-Comté (Alsace, Rhône-Alpes ou Suisse) n'apportent pas de

contribution au PIB franc-comtois, alors que leurs revenus sont pris en compte dans le calcul du RDB global de la région. À l'inverse, les personnes travaillant en Franche-Comté mais habi-

Les revenus déclarés par les ménages au titre de l'année 2003

	Revenu fiscal par UC (en euros)				Structure du revenu (en %)			
	1er décile	Revenu médian	9e décile	Rapport inter-déciles	Part des salaires	Part des bénéfices	Part des pensions, retraites et rentes	Part des autres revenus
Doubs	6 448	15 595	29 159	4,52	69,0	6,4	21,3	3,3
Jura	6 614	14 898	27 446	4,15	64,4	6,7	25,3	3,6
Haute-Saône	6 401	14 276	25 969	4,06	64,9	7,4	24,6	3,1
Territoire de Belfort	6 191	15 735	29 254	4,73	69,8	5,1	22,3	2,8
Franche-Comté	6 450	15 159	28 174	4,37	67,2	6,5	23,0	3,3
France métropolitaine	5 766	15 447	31 441	5,45	66,2	7,1	22,6	4,1
France de province	5 838	14 934	28 774	5,07	63,5	7,9	24,7	3,9

Source : INSEE-DGI « Revenus fiscaux des ménages en 2003 »

tant dans une autre région ne contribue pas au RDB de la région. Le RDB franc-comtois a ainsi un poids légèrement plus important que celui du PIB.

Les revenus du travail, constitués des salaires et traitements bruts, ainsi que des excédents bruts d'exploitation des entrepreneurs individuels repré-

sentent, en Franche-Comté, environ 79% du RDB des ménages. Cette part est identique dans l'ensemble des régions de province.

À eux seuls, les salaires et traitements pèsent pour 57% du RDB. Cette part des traitements et salaires est équivalente à celle de la province et place la Franche-

Comté au 8^e rang des régions de province pour l'importance du salaire dans la composition du RDB. La situation est très contrastée en Métropole et le taux moyen de 56% s'obtient lorsque sont regroupées des régions aussi différentes que l'Alsace (65% en salaires), le Nord-Pas-de-Calais (61%) ou le Languedoc-Roussillon (50%) et le Limousin (49% du RDB en salaires).

La Franche-Comté présente ainsi un profil très voisin de celui des autres régions de la moitié nord pour lesquelles les salaires et traitements ont une prédomi-

nance très nette dans la composition du RDB. Cette situation résulte de la combinaison de plusieurs facteurs.

La structure par âge joue un rôle important, les habitants en âge de travailler pouvant seuls percevoir un salaire. La Franche-Comté compte, en 2003, plus de 59% de sa population totale parmi les 16-59 ans ; les 41% restant se répartissent à parts éga-

les entre les 60 ans et plus et les moins de 16 ans. Elle ne se distingue pas significativement de la moyenne des régions de province.

En revanche, les 16-59 ans de la région ont en moyenne plus souvent la chance de travailler. En effet, le taux de chômage régional est relativement faible et la Franche-Comté se situe au 5^e rang des régions métropolitaines dans leur classement par le taux d'emploi.

Enfin, le niveau même des salaires offerts peut avoir un effet favorable sur le poids des salaires dans le RDB. Avec un salaire net ho-

raire moyen de 10,3 euros en 2003, la région se classe au 9^e rang des régions de province. De plus, les Francs-Comtois travaillant en Rhône-Alpes, en Alsace, en Lorraine ou en Suisse où les salaires nets horaires sont plus élevés participent à l'augmentation de la part des salaires et traitements dans le RDB franc-comtois global.

Une contribution assez élevée des salaires et des traitements

Formation du revenu disponible brut (RDB) des ménages en 2003 (parts dans le RDB en %)

Régions	Montants contribuant positivement au RDB				Contributions négatives au RDB	
	Salaires et traitements bruts	Excédent brut et revenu mixte	Prestations en espèces	Autres (1)	Cotisations sociales des salariés et des non-salariés	Impôts
Île-de-France	71,5	22,3	24,1	11,7	10,8	18,8
Alsace	65,0	19,4	29,2	10,7	11,1	13,2
Nord - Pas-de-Calais	60,8	18,7	32,0	10,7	9,9	12,3
Rhône-Alpes	59,6	22,6	30,1	10,6	10,0	12,9
Picardie	59,2	20,8	31,4	10,4	9,6	12,2
Haute-Normandie	59,2	19,7	32,3	10,4	9,6	12,0
Lorraine	58,1	20,4	32,6	9,9	9,6	11,4
Franche-Comté	57,2	22,1	31,6	10,1	9,6	11,4
Champagne-Ardenne	57,1	23,3	32,3	10,1	10,0	12,8
Centre	56,7	22,3	32,3	10,3	9,5	12,1
Pays de la Loire	56,1	23,0	32,2	10,3	9,8	11,8
Midi-Pyrénées	54,8	24,7	31,9	10,4	9,8	12,0
Provence - Alpes - Côte d'Azur	54,5	24,1	32,7	11,6	9,4	13,5
Aquitaine	54,2	25,3	32,1	10,4	9,6	12,4
Bretagne	53,0	26,8	31,4	10,1	9,5	11,8
Bourgogne	52,8	24,5	33,4	10,3	9,4	11,6
Basse-Normandie	52,7	24,0	33,7	10,4	9,5	11,3
Poitou-Charentes	51,9	25,4	33,3	10,0	9,4	11,2
Auvergne	51,1	25,5	33,7	10,0	9,3	11,0
Corse	50,1	26,8	33,0	11,5	9,3	12,1
Languedoc-Roussillon	50,0	25,5	35,0	10,4	9,0	11,9
Limousin	49,3	26,1	34,5	9,8	8,9	10,8
Province	56,2	23,1	32,1	10,5	9,7	12,2
Métropole	59,7	22,9	30,2	10,8	9,9	13,7
France	59,7	23,0	30,2	10,6	9,9	13,6

Source : INSEE - comptes économiques régionaux des ménages provisoires - Base 2000.

Lecture : En Franche-Comté, on a : Salaires et traitements (57,2%) + EBE et revenu mixte (22,1%) + Prestations (31,6%) + Autres (10,1%) - Cotisations (9,6%) - Impôts (11,4%) = RDB (100%)

(1) autres : revenus de la propriété (intérêts, revenus des sociétés, revenus attribués aux assurés, revenus des terrains et gisements) et autres transferts courants

En 2003, les indépendants ne représentent que 8,5% de l'ensemble des personnes ayant un travail (1 point de moins qu'en province) et cette part est en diminution depuis 2000. Les excédents bruts d'exploitation (c'est-à-dire les bénéficiaires) des entrepreneurs individuels ne contribuent ainsi que modé-

rément au revenu disponible global des ménages. Leur poids (22,1% du RDB) est, par exemple, très inférieur à celui de leurs homologues bretons (26,8% du RDB de cette région) où les agriculteurs sont fortement surreprésentés. Le niveau de revenu des indépendants peut être un

autre élément d'explication. S'il existe peu de données régionales sur le revenu des indépendants en dehors du secteur agricole, on peut noter que le revenu des agriculteurs est nettement

Un peu plus d'un cinquième du RDB est constitué des excédents bruts d'exploitation des indépendants

niveau des revenus perçus par les ménages. Pour l'essentiel, il s'agit de prestations sociales auxquelles viennent s'ajouter des « prestations fiscales ». Ces dernières correspondent en

fait à des réductions d'impôts dues à la vieillesse ou à la charge d'enfants. Les prestations en espèces visent donc à redistribuer une partie des revenus, qu'ils proviennent du travail ou de placements financiers, vers les retraités, les chômeurs, les invalides, les familles, ...

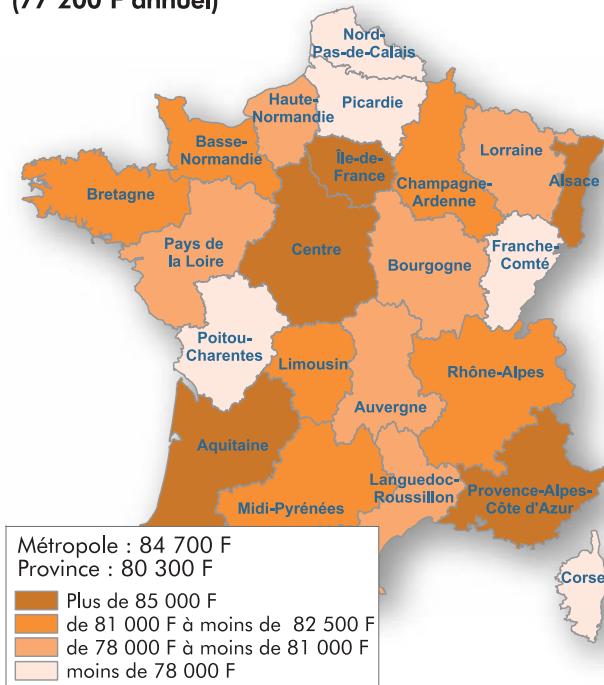
Le niveau de retraites est ainsi moins favorable dans la région. Par ailleurs, la Franche-Comté présente un taux de chômage moindre qu'en province. La Franche-Comté enregistre également un des taux les plus faibles de RMIstes et de personnes recevant le minimum vieillesse. En ce qui

concerne les autres allocations, le nombre de bénéficiaires est proportionnellement proche de celui observé en province. La part des prestations dans le revenu disponible franc-comtois se situe ainsi nettement en deçà de celle du Languedoc-Roussillon (35,0%) où le marché du

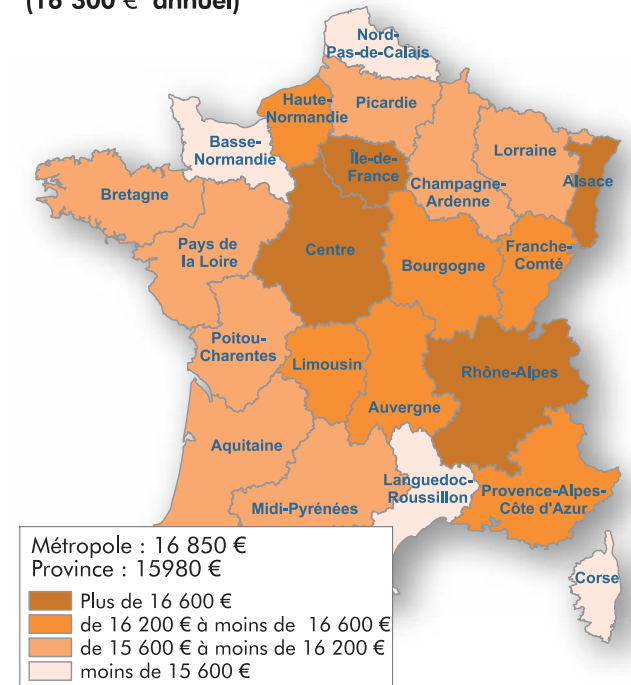
Des revenus de transfert dans la moyenne basse des régions de province

Concernant les prestations de type « pensions de retraites » ou « indemnités chômage », leur poids est plus faible en Franche-Comté qu'au niveau de l'ensemble des régions de province. Si la part des retraités dans la population est identique à celle observée en province, la région compte plus d'anciens ouvriers et moins de cadres ayant cessé leurs activités.

1992 : Un revenu disponible brut par habitant assez faible en Franche-Comté (77 200 F annuel)



2003 : Un revenu disponible brut plus confortable en Franche-Comté (16 300 € annuel)



travail est caractérisé par un fort taux de chômage et du Limousin (34,5%) où la proportion des personnes âgées est importante. Les cotisations sociales des Francs-Comtois sont en cohérence avec le poids des salaires dans la structure du RDB : chacun d'entre eux paye, en moyenne 1 560 • annuels de cotisations sociales, ce qui représente 9,6% de son revenu.

Les impôts payés par les Francs-Comtois représentent 11,4% de leur RDB. Cette part est légèrement inférieure à celle de la province (12,2% du RDB) et ne classe la Franche-Comté qu'au 18^e rang régional, devant l'Auvergne, Poitou-Charentes, la Lorraine et le Limousin.

Une masse d'impôts moins lourde en Franche-Comté

Ce léger décalage entre le poids des salaires et traitements et celui des impôts s'explique par une moindre dispersion des revenus fiscaux en Franche-Comté. Cela est essentiellement dû à une présence plus faible des ménages à haut revenu, pour lesquels le taux marginal d'imposition est

plus important. Les 10% les plus aisés perçoivent au moins 28 174 euros alors que ce seuil est de 29 136 euros en province. En revanche, les ménages francs-comtois sont plus souvent imposables (58,9% contre 57,4% en province), ce qui s'explique par une présence moins forte de ménages à bas revenus. Ainsi, le rapport inter-déciles mesurant la disparité entre les plus hauts et les plus bas revenus est de 4,37 en Franche-Comté contre 5,00 en province. En 2003, le RDB par habitant s'élève à environ 16 300 euros annuels en

RDB par habitant : la Franche-Comté gagne dix places en dix ans

Franche-Comté. Toutefois, ce montant ne donne aucune information sur la répartition de ces revenus au sein de la population. Il est cependant possible de classer les régions selon leur RDB par habitant de manière à distinguer celles où, en moyenne, les habitants disposent des meilleurs revenus. Ce classement varie au cours du temps : la Franche-Comté était, en 1992, une région à faible RDB par habitant (environ 77 200 francs annuels) et se trouvait alors au 19^e rang devant la Corse, la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais.

Principales définitions

La source principalement utilisée est issue des comptes économiques régionaux des ménages élaborés selon la méthodologie de la base 2000.

Le revenu disponible brut (RDB) des ménages correspond au revenu restant à la disposition des ménages pour consommer et épargner. Il s'obtient en retranchant aux ressources perçues les cotisations et impôts directs.

Du côté des ressources, les ménages perçoivent principalement les revenus du travail qu'ils fournissent (salaires et traitements, excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels). S'y ajoutent des prestations en espèces (essentiellement des prestations sociales telles que les pensions de retraite, les allocations, les indemnités de chômage, le remboursement de soins ou de médicaments... et des « prestations fiscales ») ainsi que des revenus éventuels de la propriété.

Les montants venant se retrancher aux ressources perçues sont les impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, contributions sociales généralisées [CSG], contribution à la réduction de la dette sociale [CRDS]) et les cotisations sociales pour les salariés et les non salariés.

Il diffère des revenus fiscaux par la prise en compte des impôts versés par les ménages et des prestations sociales que ces derniers reçoivent.

www.insee.fr
insee-contact@insee.fr
0 825 889 452 (0,15€/mn)

INSEE Franche-Comté « le Major »
83, rue de Dole - BP 1997
25020 BESANÇON Cedex
Tél : 03 81 41 61 61
Fax : 03 81 41 61 99
Directeur de la publication :
Didier Blaizeau
Rédacteur en chef :
Patrice Perron
Mise en page : Maurice Bogue, Yves Naulin

© INSEE 2006 - dépôt légal : Septembre 2006

En 2003, avec 16 300 euros de RDB par habitant, elle se place au 9^e rang et a ainsi gagné 10 places en une dizaine d'années (1).

Philippe BECQUET
Patrice PERRON

(1) Ces données ne sont pas strictement comparables entre elles. Des changements de périmètre existent entre les données de 1992 et celles de 2003. Ceux-ci n'influent cependant pas significativement sur le classement des régions entre elles.

Pour en savoir plus :

- « Le revenu des ménages dans les régions » INSEE Première N°436 - Mars 1996
- « Le resserrement des revenus des ménages entre les régions de 1982 à 1996 » INSEE Première N°617 - Novembre 1998
- « Les revenus fiscaux en 2003 en Franche-Comté » L'Essentiel N°84 - Décembre 2005
- « Les salaires des Francs-Comtois en 2003 » L'Essentiel N°85 - Décembre 2005
- « Le PIB franc-comtois en 2003 » Info Web N°18 - Juin 2006
- « Les revenus d'activité des indépendants » INSEE Références - Juin 2006